Un an après la mise en garde des autorités sanitaires au sujet des pilules de 3ème et 4ème générations, leur consommation en France a considérablement diminué, au profit d'autres modes de contraception. Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, se félicite de ces résultats très positifs : ils montrent que le message qu'elle a martelé, selon lequel « la bonne contraception, c'est celle qui est délivrée à la bonne personne, au bon moment » a été entendu par les prescripteurs comme par les femmes.

Marisol Touraine avait pris, dès le mois de septembre 2012, la décision de dérembourser les pilules de 3ème génération, à la suite de l'avis de la haute autorité de santé (HAS) qui considérait que « le service médical rendu par ces spécialités devait être qualifié d'insuffisant pour une prise en charge par la solidarité nationale ». Il y a tout juste un an, à la demande de la ministre, l'agence nationale du médicament et des produits de santé (ANSM) adressait une mise en garde aux prescripteurs français et initiait au niveau européen une réévaluation du rapport bénéfice/risque des pilules 3ème et 4ème générations.

Le bilan présenté ce matin par l'ANSM montre une évolution importante des modes de contraception en France. La consommation de pilules de 3ème et 4ème générations a fortement diminué, au profit d'autres modes de contraception. On constate ainsi une baisse de 45 % des prescriptions de pilules de 3ème et 4ème générations en 2013 par rapport à l'année 2012 : elles ne représentent désormais que 22 % des ventes de pilules contraceptives, contre 45 % en 2012. De même, la proportion des ventes d'autres modes de contraception (implants, stérilets) a augmenté de 27% en 2013 (la plus forte augmentation concerne les stérilets au cuivre dont les ventes ont progressé de 47 % en 2013).

Les recommandations des autorités sanitaires au sujet de la contraception continuent d'évoluer. La HAS vient ainsi de diffuser de nouveaux guides à destination des pharmaciens.

La confiance des femmes dans la contraception est un enjeu majeur de santé publique. Marisol Touraine rappelle que la pilule est avant tout ce qui permet à des millions de femmes d'exercer librement leur droit à la contraception.